

Bruxelles, le 8 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE BELIRIS NOUVEAU EST ARRIVÉ !

566 MILLIONS D'EUROS POUR BRUXELLES ENTRE 2012 ET 2014 !

Ce vendredi matin, la Présidente de Beliris, Laurette Onkelinx présentait au gouvernement fédéral l'accord signé en Comité de Coopération concernant l'avenant 11 de Beliris, qui prévoit le financement fédéral et la mise en œuvre d'une multitude d'initiatives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale pour les années 2012-2014.

En effet, les initiatives qui seront soutenues et développées par Beliris font l'objet de négociations entre les représentants de l'Etat Fédéral - Laurette Onkelinx, présidente de Beliris, Didier Reynders, Steven Vanackere et Johan Vande Lanotte - et ceux de la Région - Charles Picqué, Evelyne Huytebroeck, Brigitte Grouwels et Guy Vanhengel - ces représentants forment le Comité de Coopération.

Un avenant portant sur 3 ans

L'avenant 11 planifie donc sur 3 ans (2012 – 2014) les investissements fédéraux à Bruxelles. Avec une planification sur 3 ans on est en effet plus efficace : cette période correspond plus à la durée de vie d'un projet.

Un budget fédéral de 125 millions d'EUR par an

L'avenant 11 représente un budget de 375 millions d'EUR d'investissements publics à Bruxelles. Et si l'on compte le report des budgets non utilisés les années précédentes, le budget disponible est d'environ **566 millions d'EUR** pour financer les nouvelles initiatives et poursuivre les initiatives déjà soutenues par Beliris !

→ **Pour rappel, le taux d'engagement des avenants 10 et 10 bis a été de l'ordre de 115 %, ce qui a permis de diminuer le report.**

Un aperçu des initiatives qui seront développées dans l'avenant 11

1. La Mobilité

La mobilité garde une place importante dans les investissements réalisés par Beliris : le budget qui y sera consacré est de près de **195 millions d'EUR**, soit environ un tiers de l'ensemble de l'avenant.

Investissements dans le réseau STIB

- Nous avons voulu mettre un accent particulier sur les investissements lourds de la STIB : **85 millions** seront investis pour l'**achat de matériel roulant** (trams, bus et métro).

- Nous financerons la rénovation de la **station de métro Gare Centrale** pour un total de **20 millions**. La rénovation complète de la station Arts-Loi se terminera quant à elle au premier semestre 2013.
- Nous continuerons également notre partenariat « **tram** » avec la STIB pour améliorer et désengorger la circulation sur les grands boulevards. La prolongation de la ligne 62 en site propre sur le boulevard Léopold III et la création d'un pôle multimodal face au nouveau site de l'OTAN se terminera en 2013, de même que les travaux de réaménagement de la Petite Ceinture Ouest où nous créerons un nouveau parc sur le site de la Porte de Ninove. Les travaux d'aménagement de ce parc devraient débuter en 2014.

L'avenant 11 prévoit également la création d'un nouveau **tronçon en site propre** pour un montant de **19,7 millions** : celui du **Tram 9**. Cette nouvelle ligne de tram partirait en sous-sol de la station Simonis pour rejoindre le plateau du Heysel en passant par l'UZ-Brussel. L'hôpital deviendra donc beaucoup plus accessible qu'il ne l'est actuellement.

La mobilité des grands axes de circulation

Les projets qui ont démarré sous les avenants 10 et 10 bis seront poursuivis sous cet avenant. Il s'agit notamment du Boulevard Léopold III, de la Petite Ceinture Ouest et de la Porte de Ninove, des Boulevards du Centre et de la rue Théodore Verhaegen.

- Un budget de près de 4,1 millions permettra de démarrer les études pour améliorer la mobilité de la **Place Meiser**. Après l'étude de faisabilité réalisée par la Région qui déterminera comment sera assuré le désengorgement de ce véritable nœud de mobilité du Nord de Bruxelles, Beliris pourra, grâce à ce budget, lancer les études d'avant-projet.
- L'**axe Royale – Colignon** (Rue Royale Ste-Marie) est certainement l'un des plus emblématiques de Schaerbeek : outre la présence, le vendredi, d'un des plus grands marchés de la Région, c'est aussi le lien entre Schaerbeek et le Pentagone. Un budget de **4,35 millions** a été dégagé pour la rénovation de chaussées, de zones de stationnement et de trottoirs, l'aménagement d'arrêts de bus, de pistes cyclables et de passages piétons, l'implantation de stations « Villo » et « Cambio » ainsi que le renouvellement de plantations, la pose de mobilier urbain ou d'équipements urbains.
- Le projet de revitalisation de la **Place Rogier** sera lancé par la région et partiellement financé par Beliris (6,2 millions) : il prévoit de dégager la place de toute circulation de transit automobile pour renforcer le lien entre le quartier Nord et le Pentagone ainsi que l'installation d'un auvent (verre et acier) au dessus de la station de métro pour abriter les accès aux étages du sous-sol.
- Beliris lancera également les études de faisabilité (**250.000 €**) pour le recouvrement de la **trémie Botanique** (avenue Victoria Régina) ainsi que l'aménagement des boulevards du Botanique et Saint-Lazare. Pour mettre en œuvre les résultats de l'étude de faisabilité, l'avenant 11 prévoit déjà un budget de 2.5 millions pour démarrer les études de projet. L'objectif de ce grand projet est de retisser des liaisons entre le Jardin Botanique et le Pentagone (y compris la cité administrative), au niveau du boulevard du Botanique. Parmi

ces aménagements, le projet prévoit la création de trois ou quatre nouvelles entrées au Jardin Botanique le long du boulevard du Botanique.

- La mobilité sera également améliorée le long du Canal : les études pour la construction de la **Passerelle Picard** ont déjà été réalisées et **8,9 millions** seront affectés aux travaux de construction. Pour rappel, le projet consiste en la construction d'une passerelle au-dessus du canal reliant le boulevard Simon Bolivar à la Rue Picard. La passerelle sera réservée aux cyclistes, piétons, transports en commun et véhicules de secours.
- Beliris prendra en charge une étude urbanistique (**1 million**) relative au réaménagement de l'**axe boulevard de Waterloo – avenue de la Toison d'Or**. La Région envisage en effet de couvrir le tunnel entre la Toison d'Or et la Porte de Namur afin de dégager de nouveaux espaces publics dans cette zone.
- Nous soutiendrons le projet de **réaménagement de la rue Neuve** développé par la Ville à concurrence de **3 millions**.
- Dans le cadre du **projet NEO**¹, la Région souhaite étudier la faisabilité d'une connexion du plateau du Heysel au ring de Bruxelles - **la sortie 7bis** – ~~à étudier toutes les variantes et à en déterminer le coût~~. Cette connexion devrait permettre de réduire la circulation déjà importante au niveau de la sortie n°8 et de la Rue Houba de Strooper. Le principe est d'organiser une connexion directe entre les futurs parkings souterrains du projet NEO et le Ring (au niveau de la sortie 7bis).
La Région souhaite également construire un **nouveau dépôt STIB** sur le plateau du Heysel. Beliris lancera les études sur ces 2 projets dans le cadre de l'avenant 11.

2. Investissements dans le Quartier Européen

- La région a marqué son accord pour lancer les études relatives à l'aménagement du **Tunnel routier Cortenbergh**. Ce tunnel prolongera le tunnel Reyers et passera ainsi sous le rond-point Schuman pour rejoindre la rue de la Loi. Ce projet est donc lié au projet « One Schuman » qui prévoit la suppression de la circulation de transit sur le rond-point pour y créer un espace plus convivial. Un budget de **38 millions** a été affecté aux études et à la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau tunnel.
- Nous travaillerons au réaménagement complet de la **place Jourdan** et d'une partie de la rue Froissart ainsi qu'à l'aménagement de la liaison piétonne et des accès au parking Maelbeek depuis la place Jourdan. Le budget prévu est de **3,3 millions**.

Des interventions ponctuelles seront également réalisées dans le quartier européen : les accès au **Parc Léopold** seront améliorés par la création d'un accès avenue du Maelbeek, en rétablissant l'accès rue Jenner et en facilitant l'accès existant côté place Jourdan. La plaine de jeux du parc sera totalement réaménagée, de même que les abords de l'Institut Eastman. Par ailleurs, le Parc Léopold sera étendu en l'ouvrant et l'aménageant sur une partie actuellement utilisée comme dépôt de véhicules utilitaires et de ce fait, non encore accessible au public.

¹ Dans le cadre de l'élaboration du PRAS démographique, le Gouvernement bruxellois a décidé en mars dernier de créer une Zone d'Intérêt Régional n° 15 Heysel : il s'agit du projet NEO. Le programme de cette zone consiste en un Centre International de Congrès de 3500 places, une salle de spectacles d'au moins 15.000 places, une infrastructure commerciale de 72.000 m² et d'autres fonctions, dont la fonction résidentielle, pour environ 750 logements.

3. La revitalisation des quartiers

Nous poursuivrons la **revitalisation des quartiers plus fragiles** de Bruxelles entamée en 2001 en finançant les 4 **contrats de quartier** annuels : il s'agit de réaménagements complets de voiries, de création d'aires de détente, de sécurisation du trafic, bref, d'un embellissement du cadre de vie de quartiers moins favorisés.

Les 4 contrats de quartier 2012 sont :

1. **Reine - Progrès** à Schaerbeek
2. **Albert** à Forest
3. **Bosnie** à Saint-Gilles
4. **Autour de Léopold** à Molenbeek

Les contrats 2013 et 2014 devront encore être définis par la Région.

L'investissement global de Beliris pour cet avenant, reports compris, sera donc de **62 millions** d'EUR.

4. La rénovation de logements sociaux

Cinq nouveaux projets de logements sociaux ont été introduits sous l'avenant 11 :

1. Les **cinq immeubles de la rue de l'Olivier à Schaerbeek** totalisent 50 logements sociaux. Construits en 1914, ils n'ont fait l'objet que d'une seule rénovation : les châssis, il y a 15 ans... Une rénovation en profondeur des installations est donc indispensable, tout en préservant les qualités architecturales indéniables de l'ensemble. La rénovation du site se situant dans le cadre du contrat de quartier « Coteaux-Josaphat » actuellement en cours, il prendra donc en charge certains aménagements des abords de ces immeubles. Budget estimé : **5,6 millions**.
2. Le **bâtiment « Relais » à Ixelles** est un immeuble construit en 1926 par l'architecte J. Caluwaers, également l'auteur de la Cité Vandeuken. Depuis sa construction, l'immeuble n'a subi aucune rénovation lourde mises à part des mises en conformité techniques ponctuelles sur une dizaine d'appartements. Une rénovation lourde s'avère donc nécessaire pour cet immeuble de 52 logements sociaux ne correspondant plus aux normes minimum de sécurité, de salubrité et de confort. Le coût du chantier de réhabilitation est estimé à **5,6 millions**.
3. Beliris se lancera également dans la réhabilitation d'un immeuble de 81 logements sociaux et 3 commerces dans la **Cité du Peterbos à Anderlecht**. Outre les dégâts récurrents des eaux et les performances énergétiques exécrables, l'ensemble des installations ne répond plus aux normes et doit être totalement rénové. Le coût de la rénovation complète est estimé à **13 millions**.
4. L'ensemble des 62 logements sociaux « **Potiers** » à **Bruxelles** fera également l'objet d'une rénovation lourde : 24 studios ne possèdent pas de pièces d'eau. Le coût de la rénovation est estimé à **5,5 millions**.

5. Beliris procédera également à la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment, de l'isolation des façades, des toitures et des installations techniques des logements sociaux **Florair 2 et 3 à Jette**. Le coût de la rénovation est estimé à **5,4 millions**.

Beliris poursuivra par ailleurs la mise en œuvre des projets de rénovation complète des **logements sociaux** suivants :

- **Saint-Lazare à Molenbeek**. Cette rénovation a pour objectif de remettre les logements en conformité aux normes actuelles d'habitabilité en tenant compte des contraintes dues à la structure existante et de diversifier la taille des logements proposés. Le nombre de logement sera revu à la baisse : le projet passe de 180 logements quasi identiques à 84 logements de taille et de types variables suivant une répartition cohérente de logements allant de 1 à 6 chambres. Un pourcentage d'approximativement 25% de ces logements sera accessible aux PMR. Les travaux commenceront fin 2012 pour près de **15 millions**.
- Il s'agit également de la tour de logements « **leder zijn huis** » à Evere dont les études ont été récemment finalisées. Beliris démarrera fin 2012 la rénovation complète de cet ensemble immobilier d'avant-garde, témoin de l'architecture moderniste des années 50. Près de **16 millions** seront consacrés par Beliris à la rénovation en profondeur de ce site exceptionnel. A terme, la commune d'Evere pourra compter sur 103 appartements flambants neufs.
- Le complexe d'immeubles « **Linné - Plantes** » à Saint-Josse sera aussi rénové : il s'agit de 2 immeubles à appartements et de leurs abords et la création d'une crèche avec une capacité de 36 enfants. Les travaux commenceront fin 2013 pour **10,7 millions**. A terme, 50 appartements flambants neufs répondront aux derniers standards de basse énergie.

Toujours à Saint-Josse, **7,7 millions** seront investis dans la démolition - reconstruction passive des 47 logements sociaux « **Musin** » gérés par Les Habitations à Bon Marché (HBM).

- Beliris réalisera également la rénovation complète des logements sociaux « **Archiducs** » à Watermael-Boitsfort, qui a pour objectif de réaliser la rénovation de 43 appartements. Ce bâtiment des années '20 est l'œuvre de l'architecte de Jean-Jules Eggericx tout comme les cités-jardins "Floréal" et "Le Logis", dont il fait partie intégrante. L'ensemble a été classé en 2001 : ce classement concerne les façades, la menuiserie extérieure et les toitures. Les études sont en cours, les travaux pourraient commencer fin 2014 pour près de **8 millions**.
- Les études de faisabilité ont commencé début 2012 sur le projet de rénovation des logements sociaux « **Remparts des Moines** » sur le territoire de la Ville de Bruxelles. En 2013, Beliris lancera un concours de projet pour le réaménagement complet de ce site.

L'investissement global dédié - reports compris - aux logements sociaux sous cet avenant sera de **37 millions d'EUR**. Les montants relatifs aux travaux « Saint-Lazare » et « leder zijn huis » ont déjà été engagés sous l'avenant précédent. Ces projets concernent au total quelque **500 logements**, auxquels s'ajouteront les 300 logements potentiels du complexe « Remparts des Moines », actuellement à l'étude.

5. Les espaces verts et de détente

La présence de parcs et espaces de détente dans notre capitale contribue largement au bien-être des Bruxellois. C'est un plaisir de pouvoir consacrer – via Beliris – des montants importants à la préservation, la restauration ou à la création de poumons verts bruxellois.

La politique active que mène Beliris en matière de réaménagement d'**espaces verts et de détente** sera donc poursuivie :

- Beliris poursuivra le réaménagement du **Parc du Cinquantenaire**. Il s'agit cette fois des zones vertes (arbres, plantations, etc.), du tracé des cheminements, des revêtements, de l'éclairage du parc, de l'égouttage, du mobilier urbain, des grilles de clôture de l'ensemble du parc (en ce compris les socles et les monuments mais excepté les grilles spéciales au milieu côté Porte de Tervuren). Le budget global : **16 millions**. Budget prévu pour l'avenant 11 : **2,8 millions**.
- La rénovation du **Parc de Laeken** est aussi au programme de l'avenant 11 de Beliris. Elle concerne notamment la zone classée du parc (le noyau central et la Drève Sainte Anne) : Beliris y réalisera la restauration des chemins ainsi que la création de nouveaux sentiers, la mise en valeur des éléments historiques ainsi que la restauration des massifs arbustifs et arborescents, des abattages de sécurisation, l'amélioration des vues et des accès ou encore la création d'un lien avec les autres espaces du parc. L'aménagement de la zone non classée du parc située au nord intégrera la parcelle de Hollande, une partie du parc d'Osseghem, les voiries adjacentes (avenues du Gros Tilleul et Comte Moens de Fernig) ainsi que le pavillon américain. Ce pôle récréatif développera une série d'aménagement ludiques et récréatifs (plage verte, terrasse, jeux d'eau, éléments de jeux et de sport, ...). Le budget global : **17 millions**. Budget prévu pour l'avenant 11 : **4,1 millions**.
- La région a décidé d'aménager un grand parc public sur le site de **Tour&Taxis**. Le budget prévu pour l'avenant 11 est de **10 millions**. Bruxelles Environnement a mené une étude afin d'élaborer un projet cohérent qui propose une stratégie d'ouverture progressive du parc sur le site même de Tour&Taxis. L'aménagement se fera de façon évolutive, par phases et prévoit notamment :
 1. La réalisation d'un parc, y compris les accès et la connexion avec le parc Dubrucq. La maîtrise d'ouvrage de cette partie sera déléguée par Beliris à Bruxelles Environnement.
 2. La réalisation d'une passerelle cyclo-piétonne connectant le futur parc à la place Bockstael. Bruxelles Environnement réalise actuellement une étude de faisabilité de cette passerelle.
 3. Les deux ponts Demeer et Clesse sont actuellement propriété d'Infrabel. Ces ponts seront transférés à la Région en même temps que le terrain et nécessiteront également une rénovation en profondeur.
- Beliris effectuera également des travaux de rénovation de chemins et d'égouttage dans les **Parcs Elisabeth à Koekelberg et Roi Baudouin** à Jette. Pour le parc Elisabeth, cela concerne environ 37.000m² de chemins et d'égouttage, et pour parc Roi Baudouin environ 5.000m² de chemins. Le budget prévu est de **2,5 millions**.
- Un nouveau projet de restauration soutenu par Beliris concerne **les parcs Duden et Jupiter**. Pour le parc **Duden**, le projet comprend notamment la restauration des chemins, le réaménagement des placettes devant les bâtiments, le réaménagement du square Lainé, la

création d'une nouvelle entrée, l'aménagement de zones récréatives au sein du parc et le remplacement de certains tronçons de clôture. Pour ce qui est du parc **Jupiter**, nous procéderons à la restauration des chemins, la réhabilitation de la plaine de jeux ainsi que des aménagements annexes (panorama, mobilier, plantations...). Le budget global est estimé à **4,3 millions**. Budget prévu pour l'avenant 11 : **1,35 millions**.

- Un autre projet concerne la **jonction du parc de la Senne aux Parcs Royaux**. Bruxelles Environnement planifie en effet la réalisation d'un parc linéaire sur l'ancien lit de la Senne, reliant le parc Gaucheret à la place Masui. Ce parc s'inscrit dans le cadre du contrat de quartier « Masui », et dans les objectifs du Maillage Vert. Il remplira, entre autres, une fonction de connexion verte récréative. Cette connexion devrait pouvoir se prolonger vers les « Parcs Royaux », de l'autre côté du Canal. Le budget global est estimé à **6,65 millions**. Budget prévu pour l'avenant 11 : **500.000 EUR** (études).
- De son côté, la **voie verte le long de la Ligne 28** s'inscrit dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique (Koekelberg). L'objectif est de réaliser un cheminement vert, véritable « corridor écologique » de mobilité douce le long du talus de la ligne 28, entre les stations Simonis et Osseghem. Budget prévu pour l'avenant 11 : **2,5 millions** (études).
- Le projet du « **quai Beco** », zone située entre le Pont Saintelette, le canal, le Pont des Armateurs et l'avenue du Port, sera aménagé en un espace vert et récréatif pour enfants. La zone de parc et de récréation comprendra une aire de jeu et un ou plusieurs locaux destinés à la gestion et l'animation du parc. La zone englobant le site accueillera d'autres projets visant également à donner une image forte et ambitieuse à la ville. Le projet de parc devra également s'articuler avec les projets de Tour&Taxis et de la passerelle Picard, et contribuer ainsi à renforcer l'attractivité du quartier. Le budget prévu pour l'avenant 11 est estimé à **6,1 millions**.
- Ancien bois, le **Parc de Forest** fut aménagé en 1878 par l'architecte Victor Besme afin de créer des espaces de détente et de loisir pour les populations ouvrières des alentours. Classé, il sera restauré en tenant compte de ses qualités botaniques et paysagères mais en réhabilitant également les différents bâtiments et leurs équipements qui s'y trouvent (chalet du parc, buvette et son abri, abri du bac à sable). Un montant de **6 millions** est prévu par Beliris pour sa restauration.
- Le **parc Marie-José** est un parc classé, situé sur la Commune de Molenbeek. Son état général est bon, mais les étangs devront faire l'objet de restaurations lourdes : curage, passage entre les étangs, résolution des problèmes d'écoulement des eaux, réfection des berges, lagunage au moyen de plantes filtrantes, placement de fontaines et aérateurs supplémentaires, clôtures, etc. Par ailleurs, certaines améliorations sont envisagées pour rencontrer les demandes des usagers du parc : création d'une piste de pétanque couverte, aménagement d'une terrasse devant le centre de jour, rénovation de la plaine de jeux, aménagement d'une zone « chiens en liberté », etc. Budget prévu pour l'avenant 11 : **1,7 millions**.
- L'aménagement du **Parc Walckiers** (2,53 millions) à Schaerbeek devrait démarrer en 2013 avec l'installation d'une plaine de jeux ainsi que la poursuite de la promenade verte entre la rue Walckiers et l'avenue Zénobe Gramme.

- Beliris procédera également à la restauration du parc et des abords du **Château du Karreveld** à Molenbeek : massifs boisés, pelouses, ouvrages d'art, escaliers et cheminements pour un budget estimé à **1,7 millions**.

Beliris poursuivra par ailleurs, comme dans les avenants précédents, le réaménagement de certaines allées de la « **promenade verte** », qui continuera à se développer pour que les Bruxellois puissent profiter d'un véritable circuit de randonnée sur l'ensemble du territoire bruxellois.

Au rang des **infrastructures sportives**, la rénovation de la piscine Nereus à Ganshoren a démarré en février et celle des Bains Turcs à Saint-Gilles sont en cours. Trois piscines dont les études sont en cours, pourront bénéficier elles aussi d'une rénovation en profondeur : il s'agit du **Neptunium** à Schaerbeek, de la piscine **Louis Namèche** à Molenbeek et de la **piscine d'Ixelles**. Près de **14 millions** sont inscrits au budget Beliris pour réaliser ces travaux.

Des études seront également lancées pour l'installation d'une académie de sport athlétique de haut niveau : le European sport centre. Le budget prévu à l'avenant 11 pour ces études est de **750.000 EUR**.

6. La culture et le patrimoine

Patrimoine et culture sont intimement liés. Beliris poursuivra ses interventions afin de préserver notre patrimoine et ainsi renforcer l'attractivité de Bruxelles et la diversité de son offre touristique et culturelle :

- Nous poursuivons nos investissements dans **La Monnaie**. Le Théâtre a prévu un développement de son infrastructure selon 4 axes :
 1. ouverture du Théâtre vers la ville, le public et les artistes,
 2. adaptation des moyens de production,
 3. gestion économique des biens et des énergies,
 4. sécurité des personnes et des biens.Le projet consiste à financer et à mettre en œuvre ces 4 axes, en collaboration avec la Régie des Bâtiments. Le budget Beliris est estimé à **6 millions**.
- En ce qui concerne le **Palais des BOZAR**, des études seront lancées sous l'avenant 11 pour la rénovation en profondeur de 2 salles de spectacle : la salle M et le Studio (**1 million**). Un second projet concerne la rénovation complète de l'immeuble de la rue Horta pour le transformer en bibliothèque. Le budget est estimé à **1,2 millions**.
- Un montant de 650.000 EUR sera alloué aux travaux d'entretien, de rénovation et de mise en valeur du **musée du Coudenberg** situé sous la place Royale.
- L'aile Est des remises de l'**Abbaye de Forest** sera réaménagée afin de pouvoir y installer une bibliothèque communale. Les études ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage et financement de la commune. Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Beliris pour un montant de **2,5 millions**.

- Beliris poursuivra également le grand chantier de restauration de l'**Eglise Notre-Dame de Laeken** qui abrite la crypte royale. Nous avons terminé il y a peu la rénovation en profondeur des façades, il était donc nécessaire de les mettre en valeur : un projet d'illumination (éclairage scénographique) de l'ensemble des façades de l'église sera développé. Après l'extérieur, nous attaquerons à l'intérieur de l'église en rénovant les plafonnages et les peintures. Le budget prévu sous cet avenant est de **2,5 millions**.
- Beliris interviendra également dans notre « Père Lachaise » bruxellois, le **cimetière de Laeken**. Diverses personnalités illustres reposent en effet dans les nombreuses niches de ces galeries funéraires : Joseph Poelaert, Nicolas-Jean Rouppe, Emile Bockstael, la Malibran, etc. Classées en 1997, leur accès est interdit au public depuis une quinzaine d'années par crainte d'effondrement vu le délabrement général de l'endroit. La restauration se fera en 2 phases : tout d'abord les travaux de surface (démontage des sépultures situées au dessus des galeries funéraires, travaux d'étanchéité sur la dalle de béton et remontage des sépultures) en suite les travaux de réfection dans les souterrains. Le budget global des travaux est estimé à **5,7 millions** dont **1,6 millions** seront pris en charge par Beliris et le solde par la Ville de Bruxelles.
- La capacité d'accueil des visiteurs du **Wiels** sera augmentée via la conversion en auditoire de l'espace situé entre la cave et la salle des brasseries. Un escalier de secours supplémentaire sera installé ainsi qu'une ouverture vers la terrasse de toiture via l'ascenseur. Le montant de ces travaux est estimé à **2,5 millions**.
- Les travaux de mise en œuvre du **plan lumière de la Grand'Place** ont commencé au printemps. Un budget supplémentaire d'1,782 millions permettra de finaliser l'installation pour le début de l'année 2013.
- Après avoir réalisé l'acquisition du bâtiment jouxtant le **Musée Horta**, Beliris procédera à son aménagement. Le montant des travaux d'aménagement est estimé à **2,15 millions**. Il s'agit de donner plus d'espace au Musée Horta en vue, notamment, de faciliter sa gestion et la circulation des visiteurs qui sont aujourd'hui obligés de patienter dans la rue avant d'entrer dans le musée.

7. Initiatives diverses

- Le « **Library & learning centre** » est une initiative originale : il s'agit de construire un véritable lieu d'excellence et de savoir commun à l'ULB et à la VUB. Ce centre serait ouvert aux 14.000 étudiants qui fréquentent les 2 universités et devrait pour ce faire compter quelque **9.000 m²** d'infrastructures. Ce complexe regrouperait très concrètement la Bibliothèque des Sciences et Techniques de l'ULB et ses services pédagogiques et la Bibliothèque Centrale de la VUB et son centre d'accompagnement et d'études. Le budget global de ce projet est estimé à environ **21 millions**, dont **2,135 millions** sont inscrits à l'avenant 11 pour les études et la programmation.
- Dans le même esprit, il a été décidé d'installer à Ixelles un **Centre d'hébergement international pour étudiants boursiers, chercheurs et professeurs étrangers invités**. Ce projet implique une construction (1.000 m²) et une rénovation (5.500 m²) lourdes de l'édifice, propriété du CPAS non classée. Le projet sera un modèle exemplaire au niveau écologique (isolation, récupération d'eau de pluie, recyclage d'eaux usées ainsi que consommation et

production d'énergie durable). Pour assurer la dynamisation du site et des diverses activités qui s'y développeront, le CPAS en confiera la gestion opérationnelle à une association de réinsertion de personnes sans emploi. Le budget global de ce projet est estimé à quelque **11,8 millions**, dont **1,18 millions** sont inscrits à l'avenant 11 pour la réalisation des études préalables.

- Un montant de **3,85 millions** sera investi pour la création d'un **Centre d'interprétation de l'Art Nouveau**. Il s'agit d'imaginer un bâtiment léger à construire sur la place Janson à Saint-Gilles de nature à accueillir, entre autres, la façade de l'hôtel Aubecq, grande œuvre de Victor Horta. Cette façade est actuellement conservée dans un entrepôt alors qu'elle mériterait d'être mise en valeur. Ce Centre d'Interprétation de l'Art Nouveau permettra de manière plus générale d'allier pédagogie, tourisme et activité muséale autour de l'Art nouveau, très présent dans la commune.
- Nous poursuivrons par ailleurs nos investissements dans le projet de construction du **nouvel Institut Jules Bordet** sur le site de l'hôpital ULB Erasme à Anderlecht : **9 millions supplémentaires** s'ajouteront au 11 millions déjà alloués sous l'avenant 10 à ce projet. Ce nouvel Institut Jules Bordet devrait augmenter de taille et passer de 154 à 250 lits d'hospitalisation, 40 places d'hôpital de jour et concentrer l'activité oncologique des deux hôpitaux Bordet et Erasme en son sein. Le bâtiment sera compact pour limiter les pas des patients et favoriser les contacts multidisciplinaires entre professionnels. Le bâtiment comprendra également des surfaces de laboratoires de recherche mais aussi une réserve foncière permettant une extension future de l'Institut ou une ouverture à des partenaires extérieurs.
- Un budget de **4,3 millions** sera investi par Beliris pour la création d'une **maison d'accueil** destinée aux **personnes handicapées de grande dépendance**. Ce centre sera installé dans deux bâtiments appartenant à la Régie des Bâtiments et situés rue du Méridien à Saint-Josse. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2013.
- Beliris mettra enfin une réserve de **44 millions** pour l'**achat de terrains** au bénéfice de la Région qui disposera ainsi des moyens nécessaires pour acquérir du foncier dès qu'une occasion intéressante pourrait se présenter et ce, en vue de faciliter la réalisation de ses politiques.